

La vie familiale des Canadiens français, par PHILIPPE GARIGUE. Un vol., 5½ po. X 9, broché, 142 pages. — PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL et PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Université de Montréal, 1962. (10F.)

D. G.

Volume 40, numéro 3, octobre–décembre 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003391ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003391ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

G., D. (1964). Compte rendu de [*La vie familiale des Canadiens français*, par PHILIPPE GARIGUE. Un vol., 5½ po. X 9, broché, 142 pages. — PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL et PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Université de Montréal, 1962. (10F.)]. *L'Actualité économique*, 40(3), 622–623. <https://doi.org/10.7202/1003391ar>

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

chure, M. Wilgress offre quelques suggestions intéressantes concernant la structure « désuète » du tarif canadien. Il propose notamment la disparition du tarif général du Canada qui ne s'applique plus qu'à quelques pays avec lesquels le Canada fait un commerce insignifiant. Il propose également l'adoption par le Canada de la nomenclature de Bruxelles de plus en plus utilisée en Europe par exemple. Il propose enfin de faire disparaître le caractère automatique de la loi anti-dumping canadienne.

Bernard Bonin

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

La vie familiale des Canadiens français, par PHILIPPE GARIGUE. Un vol., 5½ po. × 9, broché, 142 pages. — PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL et PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Université de Montréal, 1962. (10F.).

Après une « Introduction théorique » (premier chapitre) consacrée aux problèmes de l'analyse de la famille d'abord, puis de la famille canadienne-française plus spécialement, M. Garigue consacre le chapitre suivant aux « Rôles des membres de la famille et (à la) structure du groupe familial ». Il s'agit ici de savoir qui, du mari ou de l'épouse, prend les principales décisions concernant l'occupation du mari, les achats, les punitions, comment se fait la répartition des tâches, quelles sont les relations parents-enfants. Le troisième chapitre porte sur la « Structure et fonction de la parenté ». Quelle importance la famille attache-t-elle à la parenté ? De quelle façon connaît-on sa parenté ? etc. « Les valeurs familiales » font le sujet du quatrième chapitre. En particulier, il s'intéresse aux pratiques religieuses, à l'attitude envers la famille, aux critères de choix du conjoint, etc. Le volume se termine par un appendice où l'auteur expose des cas tirés du milieu rural et du milieu urbain.

Malgré l'intérêt qu'il y a de traiter un tel sujet, à cause de sa nature même, la faiblesse de l'échantillon utilisé concourt à amoindrir la valeur des résultats obtenus. Bien que l'auteur fasse des réserves dans sa préface, telles que, par exemple, « ... ce livre n'est que l'ébauche de l'étude réellement détaillée de la famille canadienne-française qui reste encore à faire, ... (p. VI), et « Il est donc probable qu'un échantillon différent recueilli selon une standardisation unique pour toutes les familles donnerait des variations statistiques dans les résultats » (p. VII), il n'en reste pas moins qu'il généralise à partir de cet échantillon. D'une part, pour le lecteur au courant, par expérience, des habitudes familiales des Canadiens français, ceci a moins d'importance puisqu'il peut faire sa propre interprétation des renseignements tirés de l'échantillon. D'ailleurs, pour ce type de lecteur, on peut se demander si l'ouvrage présente beaucoup d'intérêt car, tout compte fait, il ne lui enseignera pas grand-chose de neuf, ou encore, il ne réussira pas à lui prouver qu'il est dans l'erreur, si tel est le cas. D'autre part, le lecteur étranger, au courant de la technique de l'échantillonnage, sera un peu surpris de

LES LIVRES

voir de telles conclusions générales tirées d'un si petit nombre de cas. Il ne sera pas du tout convaincu par cette étude que la vie familiale des Canadiens français soit ainsi.

En somme, l'ouvrage n'a de l'intérêt que si l'on se met bien en tête qu'il s'agit de la vie familiale de *quelques* Canadiens français. C'est donc la préface qui prend une grande importance et sur laquelle il faut s'attarder avant d'entreprendre la lecture du volume.

D.G.

The Role of Debt in the Economy, par HELEN-J. COOKE. Un vol., 6¼ po. × 9¼, 116 pages. — PUBLIC AFFAIRS PRESS, Washington, D.C. (\$3.25).

Ce livre a un titre un peu décevant. L'auteur ne traite réellement du sujet que dans les quatrième et cinquième chapitres. Ce n'est que dans cette partie du livre que l'auteur traite de l'influence de l'endettement sur les fluctuations économiques.

Tout au long des premiers chapitres, soit les quatre cinquièmes du livre, l'auteur traite des changements dans la composition du portefeuille des individus, des entreprises et des corps publics.

L'auteur nous montre, chiffres à l'appui, que les actions prennent une part de plus en plus grande du marché financier au détriment des obligations, que la période d'échéance des obligations tend à se réduire considérablement depuis les années 1950. De l'effet de ces changements sur les marchés financiers, sur une politique monétaire ou fiscale, il n'est que brièvement question.

Le livre est surtout intéressant par sa volumineuse bibliographie.

R. J.

La politique économique et financière du Maroc indépendant, par ANDRÉ TIANO. Un vol., 6 po. × 9½, relié, 284 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 108, boulevard Saint-Germain, Paris VI^e, 1963.

« Pour augmenter la production, il faut utiliser tous les facteurs de production dont on dispose », écrit André Tiano. « Dans certains pays sous-développés, le facteur le plus abondant est la main-d'œuvre et elle n'est pas employée. Dans ces pays donc, la lutte contre le sous-développement s'identifie à la lutte contre le sous-emploi. »

Selon l'auteur, il s'agit surtout d'une transformation des structures. Or, il considère que les dirigeants du Maroc n'ont pas osé, jusqu'à présent, réaliser certains objectifs et se sont surtout contentés de faire des promesses. D'une manière générale, les réformes adoptées par l'État sont trop limitées et trop superficielles pour assurer des résultats valables et il semble que le Maroc attende encore de l'aide extérieure des solutions que celle-ci ne saurait lui apporter. Par ailleurs, le contrôle gouvernemental du commerce et de l'industrie est la condi-